



# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le lundi 3 mai 2021 à 18 h 30 via la plateforme TEAMS.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :      Monsieur Frédéric Davignon – président du CÉ  
Madame Johanne Savoie – directrice de l'école  
Madame Alexandra Courtemanche – personnel de soutien  
Madame Josianne Duval-Beaudin – parent  
Madame Mélanie Ménard – parent  
Madame Annie Laplante – parent substitut  
Madame Mélissa Huard – technicienne du service de garde  
Madame Marie-Ève Millaire – personnel professionnel  
Madame Mélanie Lorrain – enseignante  
Madame Nancy Desjardins – enseignante

ÉTAIENT ABSENTS :      Madame Fauve D'Amour-Thibodeau – parent  
Madame Roxanne Dazé – parent  
Madame Danielle Charbonneau – membre de la communauté

## 1.      **Présence et ouverture de la séance**

L'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18h36.

Monsieur Frédéric Davignon, président, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

## 2.      **Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2021-05-03-CÉ-80

L'ordre du jour est lu par M. Frédéric Davignon.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Ménard :

D'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mars 2021**

Résolution 2021-05-03-CÉ-81

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le lundi 15 mars 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Ménard :

Que soit adopté, tel que présenté, le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du lundi 15 mars 2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. Parole au public (10 minutes)**

Aucun public.

**5. Mot du président et correspondances reçues**

a) Résolution en bloc des demandes approuvées par courriels.

- Résolution de l'approbation par courriel de la demande de paiement pour un dîner Cabane à sucre d'*Entre l'érable et l'Écorce*. Dîner offert avant le congé de Pâques. Au montant de 10\$ par enfant. Les frais étant payés par les FDS des OPP de chacun des édifices.

**Majorité le 21 mars 2021**

Résolution 2021-05-03-CÉ-82

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que la résolution de l'approbation par courriel du dîner de cabane à sucre soit approuvée.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

- Résolution de l'approbation par courriel de la demande d'activité de fin d'année 'Animation l'Heureux' le 14 juin à Henryville et le 17 juin à St-Sébastien. L'activité sera défrayée en partie par le budget école et la balance sera complétée par les FDS des OPP de chacun des édifices

**Majorité le 22 avril 2021**

Résolution 2021-05-03-CÉ-3

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélissa Huard :

Que la résolution par courriel de l'activité de fin d'année " Animation l'Heureux " soit approuvée.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**



- b) **Approbation des Critères de sélection d'une direction d'établissement.**  
Approuvé par la majorité le 14 avril 2021 par courriel.

Résolution 2021-05-03-CÉ-84

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Millaire :

Que le document des critères de sélection d'une direction d'établissement soit approuvé.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## 6. Sujets de la direction

- a) **Calendrier scolaire 2021-2022 (information)**

Résolution 2021-05-03-CÉ-85

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente le calendrier scolaire 2021-2022.

Les enseignants devaient choisir les dates des journées pédagogiques mobiles. La décision s'est arrêtée sur les dates suivantes : le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 et le vendredi 17 juin 2022.

La 1<sup>re</sup> étape terminera le 9 novembre 2021, la 2<sup>e</sup> étape le 25 février 2022 et la 3<sup>e</sup> le 23 juin 2022.

2 journées pédagogiques "CSS" ont été ajoutées. Celles-ci ont été choisies par le comité de parents.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que le calendrier scolaire 2021-2022 soit approuvé tel que présenté.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

- b) **Suivi Covid-19**

M<sup>me</sup> Savoie informe les membres de l'état de la situation relié à la covid-19.

- c) **Code de vie (approbation)**

Résolution 2021-05-03-CÉ-86

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente le code de vie pour l'année scolaire 2021-2022. Elle précise que l'encadrement sera le même que cette année.

Il est proposé M<sup>me</sup> Nancy Desjardins :

Que le code de vie soit approuvé tel que présenté.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**



d) **Activités à venir (approbation en bloc)**

- Gala Méritas dérangement à l'horaire et demande de FDS environ 200 \$ par édifice (approbation)

Résolution 2021-05-03-CÉ-87

Il est proposé M<sup>me</sup> Nancy Desjardins :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire et qu'un montant de 200 \$ soit pris dans les FDS pour le Gala Méritas.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

- Demande FDS-OPP pour payer les frais des albums de finissants environ 160\$ (approbation)

Résolution 2021-05-03-CÉ-88

Il est proposé M<sup>me</sup> Marie-Eve Millaire :

Qu'un montant d'environ 160\$ soit pris dans le FDS de l'OPP de chacun des édifices pour les albums des finissants.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

- Demande de dérangement à l'horaire et demande de FDS pour organiser une activité pour les finissants. Environ 200 \$ par édifice. Date à déterminer.

Résolution 2021-05-03-CÉ-89

Il est proposé M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain:

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité des finissants et qu'un montant d'environ 200 \$ soit pris dans les FDS.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

- Demande d'approbation d'utiliser le fond du CÉ en fin d'année pour payer les activités des élèves avec la balance du montant non dépensé.

Résolution 2021-05-03-CÉ-90

Il est proposé M<sup>me</sup> Nancy Desjardins:

Que la balance des fonds du CÉ soit prise pour les activités des élèves.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**



- Autorisation pour dérangement à l'horaire pour l'activité avec les pompiers à Henryville, date à déterminer.

Résolution 2021-05-03-CÉ-91

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Millaire :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité des pompiers à Henryville.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

e) **Information sur l'activité : *Bonjour l'école.***

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres qu'un lien sera envoyé aux parents des futurs élèves de maternelle qui leur donnera accès à un livre virtuel présentant l'école et les membres du personnel qui interagiront avec leur enfant durant l'année scolaire 2021-2022.

Lors de la journée pédagogique du 18 juin, les futurs élèves de maternelles et leurs parents seront invités dans la cour d'école en petits groupes et pourront visiter la classe afin que les enfants se familiarisent avec le milieu. Il n'y aura pas de dépistage comme les années précédentes et des cerfs-volants leur seront offerts en guise de cadeau de bienvenue.

f) **Présentation des documents pour les frais chargés aux parents. Tableau *Aide-mémoire.* La liste des effets scolaires et la liste des frais chargés aux parents seront présentés au CÉ du 14 juin.**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente l'aide-mémoire des frais chargés aux parents et informe les membres qu'au prochain conseil d'établissement aura lieu l'approbation des listes d'effets scolaires.

M. Frédéric Davignon propose de remettre le tableau "*aide-mémoire des frais chargés*" aux parents des futurs élèves de maternelle.

g) **Rappel du processus de transfert des élèves en cas de dépassement.**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente le tableau de critères de déplacement en cas de dépassement d'élèves.

h) **Suivi. Plan de lutte. Présentation d'un bilan provisoire.**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente le bilan de ce qui a été fait pour le plan de lutte depuis le début de l'année.

i) **Présentation de la Fondation Christian Vachon (information).**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente aux membres la Fondation Christian Vachon qui a pour but soutenir le développement, la persévérance et la réussite éducative des jeunes issus de milieux défavorisés en leur fournissant des fournitures scolaires, des vêtements, des repas ainsi que des activités sportives.



j) **Suivi des activités.**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres des activités qui ont eu lieu.

- Monsieur Langlais est venu faire une activité de danse autour du monde. Les élèves ont beaucoup apprécié cette activité;
- La Pie Curieuse, les élèves et les enseignants ont été très captivés par cette activité;
- CIME aura lieu cette semaine.

7. **Mots de la technicienne du service de garde**

a) **Règle de régie interne du service de garde. (Approbation)**

Résolution 2021-05-03-CÉ-92

M<sup>me</sup> Mélissa Huard informe les membres des deux modifications apportés aux règles de régie interne du service de garde soit :

- **Au point procédure d'arrivée** : « *Lors de l'arrivée de votre enfant au service de garde et pour la sécurité de celui-ci, il est de la responsabilité des parents d'attendre que son enfant soit à l'intérieur de l'école avec un éducateur avant de quitter les lieux. »*
- **Au point Arrivé et départ** : « *Aucun message verbal véhiculé par les enfants ne sera accepté. Celles-ci sont payables pour les enfants ayant un statut régulier. Les élèves qui s'absentent pour des vacances, les frais de garde sont chargés. Pour ce qui est des absences prolongées, vous devez prévenir le technicien du service de garde une semaine à l'avance. Les frais seront exigibles pour la durée de l'absence. Nous demandons un avis de deux semaines dans le cas d'un départ. Si cette politique n'est pas respectée, le parent devra payer les frais de garde pour les deux semaines suivant le jour où l'avis de départ est donné. »*

Elle mentionne qu'il y aura une augmentation des frais de garde à venir.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Millaire :

Que le document des règles de régie interne du service de garde soit approuvé tel que présenté. Puisque les frais sont sujets à majoration, ils seront à approuver lors d'un prochain CÉ.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**8. Mots de la représentante du comité de parents (Josiane Duval-Beaudin)**

M<sup>me</sup> Josiane Duval-Beaudin informe les membres que lors des dernières rencontres du comité de parents, le sujet principal était l'état de situation covid-19.

Il y a également eu de l'information concernant la douance chez les enfants. Une équipe sera formée à cet effet au centre de services scolaire afin de dépister les élèves. Il y aura une augmentation du nombre de conseiller pédagogique.

**9. Mots de l'OPP d'Henryville et de Saint-Sébastien**

Pour l'édifice de Saint-Sébastien, M<sup>me</sup> Josianne Duval-Beaudin informe les membres qu'il n'y a eu aucune rencontre d'OPP. Par contre, il y a eu la planification du dîner de cabane à sucre avant Pâques et l'activité Animagerie qui aura lieu en fin d'année.

Pour l'édifice Henryville, M<sup>me</sup> Annie Laplante informe les membres qu'il n'y a eu aucune rencontre d'OPP. Par contre, il y a eu la vente de chocolats de Pâques.

**10. Varia**

Aucun.

**11. Question du public (10 minutes)**

Aucun Public.

**12. Levée de la séance**

Résolution 2021-05-03-CÉ-93

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités :

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que la séance soit levée 19 h 52.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
\_\_\_\_\_  
Président du CÉ

  
\_\_\_\_\_  
Direction

